

Ministry of Education  
Early Years and Child Care  
Division

Ministère de l'Éducation  
Division de la petite enfance et de  
la garde d'enfants



315 Front Street West, 11<sup>th</sup> floor  
Toronto ON M5V 3A4

315, rue Front Ouest, 11e étage  
Toronto ON M5V 3A4

**DESTINATAIRES :** Partenaires du secteur des services de garde d'enfants

**EXPÉDITRICE :** Shannon Fuller  
Sous-ministre adjointe  
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

**DATE :** 13 juillet 2020

**OBJET :** Mise à jour sur la réouverture des services de garde d'enfants –  
Taille des cohortes

---

Nous vous remercions pour votre partenariat continu alors que nous œuvrons ensemble à la réouverture du secteur des services de garde d'enfants dans toute la province et au soutien des enfants et des familles. La santé et la sécurité des enfants demeurent la première priorité du gouvernement, une priorité que je sais que vous partagez avec nous.

Aujourd'hui, le gouvernement a annoncé que presque toutes les entreprises et tous les espaces publics rouvriront conformément à la phase 3 du cadre de réouverture de la province, avec la mise en place de protocoles de santé appropriés.

Nous sommes heureux de vous informer qu'à compter du 27 juillet 2020, tous les exploitants de services de garde d'enfants agréés pourront agrandir la taille des cohortes de 10 à 15 enfants. Nous estimons que cette période de mise en œuvre de deux semaines permettra aux exploitants de disposer du temps nécessaire pour rajuster leurs opérations et leurs communications avec les parents, ce que nous comprenons être une priorité du secteur. Les titulaires de permis continueront d'être tenus de maintenir les ratios et la taille des groupes à moins de 15 enfants, comme le prévoit la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance.

Nous avons voulu partager ces renseignements dès que possible afin d'aider les familles à planifier et à les sensibiliser. Vous remarquerez que le ministre Lecce a annoncé ces changements aujourd'hui, à 13 h, et nous tenions à vous en informer dès

que possible. Le Ministère a actualisé les directives opérationnelles. Elles en sont au stade des approbations finales et devraient être publiées bientôt.

Le Ministère s'est engagé à travailler en étroite collaboration avec tous les partenaires pour aider les enfants et les familles. Nous continuons à mettre la santé et la sécurité des enfants et des familles de l'Ontario au premier plan et nous fondons nos décisions sur les conseils du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario et des experts du Groupe de commandement pour la lutte contre la COVID-19.

Je vous remercie.

Shannon Fuller